

PV de la réunion du conseil municipal
du 23 janvier 2025 à 19h

L'an deux-mille-vingt-cinq le vingt-trois janvier à 19h, le conseil municipal de la commune de Coublanc s'est réuni sur convocation qui leur a été adressée par le maire le vendredi 17 janvier 2025, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Annabelle Auclerc, René Auclerc, Fabien Barillé, Franck Bouchacourt, Gislain Butin, Nicolas Crasnier, Marie-Isabelle Diaz, Rémy Fructus, Jonathan Gardet, Martial Labrosse, Jean-Marc Nicolas et Elisabeth Perronnet.

Absente excusée : Floriane Larue

Secrétaire de séance : René Auclerc

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 19 décembre 2024 :

Le compte rendu du conseil municipal du 19 décembre 2024 est approuvé par l'ensemble des conseillers.

Approbation de l'ordre du jour :

- Demande de subvention au titre de la DETR-DSIL 2025 pour le remplacement du sol de la Salle pour Tous ;
- *Délibération pour fixer le montant de l'heure du broyage ;*
- *Point sur le projet « Reconstruction du four » ;*
- *Bourse au permis ;*
- *Validation devis divers ;*
- *Comptes rendus divers ;*
- *Questions diverses.*

1. Demande de subvention au titre de la DETR-DSIL 2025

Le maire informe le conseil que l'on peut prétendre à une subvention au titre de la DETR-DSIL pour 2025 pour le remplacement du sol de la Salle pour Tous (servant également de garde-rie/cantine).

Devis du carreleur (Carrelage PEREZ) de 16 554,55 € HT soit 19 865,46 € TTC (taux sollicité équivalent à 40% du montant du devis).

Il rappelle qu'une demande de subvention auprès du CD71 au titre de l'AAP 2025 a été faite également lors du dernier conseil.

Après cette présentation, le conseil municipal :

- **DÉCIDE** de solliciter la préfecture pour une subvention au titre de la DETR-DSIL pour le changement du sol de la Salle pour Tous ;
- **AUTORISE** le maire à effectuer les démarches nécessaires liées à ce dossier.

2. Délibération pour fixer le montant de l'heure de taille

Rémy Fructus informe les conseillers qu'il faudrait fixer un montant pour l'heure de taille des haies à facturer aux personnes qui n'effectueraient pas ces travaux malgré les courriers d'avertissement de la mairie.

Après délibération, le conseil municipal

- **DÉCIDE** de fixer l'heure de taillage à 80 € de l'heure.

3. Point sur le projet « Reconstruction du four »

La commission four prévoit de fixer un rendez-vous avec les bénévoles qui le souhaitent pour apporter leurs idées et revoir le plan qui a été présenté.

4. Bourse au permis de conduire

Le maire présente le dossier de Méline Auclerc pour le dispositif « Bourse au permis de conduire », dispositif validé le 30 juin 2022 par le conseil municipal et la commission du CCAS qui accepte le suivi des candidats qui obtiendront cette bourse, notamment dans l'application des actions.

Le conseil municipal, après discussions :

- **DÉCIDE** d'apporter une aide de 300 € à Méline Auclerc, au titre du dispositif « Bourse au permis de conduire » ;
- **DIT** que cette aide sera imputée à l'article 65888 lorsque le demandeur aura son permis de conduire en contrepartie d'un engagement volontaire de 10 heures (actions) pour le CCAS.

5. Validation devis divers

- Validation du devis de Orange s'élevant à 398.12 € TTC pour enlever un fil de cuivre au Café de la Poste qui gêne pour les travaux.
- Validation du devis de Sarl CARIBES s'élevant à 1 812 € HT soit 2 174,40 € TTC pour le déplacement d'une installation de 3 tirages pression existants.

6. Comptes rendus divers

- Statistiques de la fréquentation du PIMM'S de Coublanc.
- Compte rendu de la réunion avec la société SOLATERRA qui a fait une présentation d'une démarche d'accompagnement pour l'émergence d'un projet agrivoltaïque sur la commune. Le conseil décide de ne pas s'engager et laisse à la société le soin, si elle le souhaite, de contacter les agriculteurs propriétaires et exploitants des parcelles concernées.
- Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'AMC.

7. Questions diverses

- Gestion des chats errants : contact avec l'association Secours Français Pour Animaux basée à Chauffailles mais aucune décision n'est prise.
- Questionnement sur le futur nom du commerce : appel aux idées sur Panneau Pocket.

- Dates

- Prochains conseils : jeudi 27 février à 19h
jeudi 3 avril à 19h

Séance levée à 20h45